

*L'Adresse—M. Allmand*

déclaré la Cour suprême. Il n'est cependant pas acceptable de supprimer une langue pour en protéger une autre.

Lorsque quelqu'un dit pareille chose, il peut bien souvent se faire accuser de ne pas comprendre ceux qui veulent protéger le français. Je veux réfuter cet argument de façon très claire. La population anglophone du Québec reconnaît maintenant à l'unanimité qu'on doit protéger et promouvoir la langue et la culture françaises au Québec, et qu'on doit leur permettre de s'épanouir non seulement au Québec, mais dans tout le pays. Nous acceptons ce principe. La plupart d'entre nous font instruire leurs enfants dans des écoles françaises ou des cours d'immersion française. A l'heure actuelle, les jeunes anglophones du Québec sont plus bilingues que les jeunes francophones. La bonne volonté est là. Le genre de loi qu'a fait adopter le premier ministre du Québec ne favorise pas l'unité entre les deux groupes linguistiques.

Je veux rappeler à la Chambre que, en 1982, lorsque la première ébauche de la Loi constitutionnelle a été présentée à la Chambre, elle ne contenait pas de clause de dérogation. C'était un très bon document que j'ai appuyé sans réserve. J'avais toujours été en faveur d'une Charte des droits incluse dans la Constitution. J'étais en faveur de la canadienisation de la Constitution, et j'étais aussi en faveur d'une clause de modification dont on avait besoin depuis de nombreuses générations.

Cependant, à la dernière minute, sur l'avis de la Cour suprême du Canada, il y a eu une autre conférence fédérale-provinciale. C'est à ce moment-là, à la demande de certaines provinces et non du gouvernement fédéral, que la clause de dérogation et d'autres clauses ont été introduites, notamment l'article 59 qui affaiblissait les droits linguistiques et d'autres articles qui affaiblissaient les droits des autochtones. J'ai finalement voté contre la Constitution. J'ai clairement expliqué mon point de vue à ce moment-là et je n'ai pas changé d'idée.

Si le premier ministre dit qu'il a été traité injustement par le chef de l'opposition hier, qu'il fasse une déclaration aussi énergique en faveur des droits des minorités linguistiques que celle que le chef de l'opposition a faite hier.

**Des voix:** Bravo!

**M. Allmand:** Qu'il se lève et qu'il tienne des propos semblables, non seulement pour les anglophones du Québec, mais aussi pour tous les francophones du Québec et des autres provinces. Si les autres ministres de son Cabinet ne sont pas d'accord avec lui, qu'il les congédie pour nous prouver sa sincérité.

Je veux aborder certaines autres questions pendant le peu de temps qu'il me reste. Au début du discours du Trône, le gouvernement dit ceci:

Mes ministres croient que la préservation du bien-être économique du Canada passe obligatoirement par une réduction constante du déficit.

• (1240)

Quelle farce, quelles sottises, madame la Présidente! Ce genre de déclaration vient d'un gouvernement qui, juste avant les élections l'an passé, c'est-à-dire pendant la courte période pré-électorale du 30 mai au 13 septembre 1988, avait annoncé ou promis de nouveaux programmes de 12,2 milliards de dollars. Si nous y ajoutons la promesse d'acheter une flotte de sous-marins nucléaires et 300 nouveaux chars d'assaut, les sommes promises avant les élections s'élèvent à 20 milliards de dollars.

Ensuite, en plus de ces 20 milliards, on a fait des promesses additionnelles de 16,9 milliards au cours de la campagne électorale. Parlons maintenant de l'élection complémentaire au Lac-Saint-Jean où l'ancien secrétaire d'État et actuel ministre de l'Environnement (M. Bouchard) a été élu. Le gouvernement se dit inquiet à cause du déficit, mais il a pris des engagements de 163 millions de dollars pour faire élire le ministre. Il ne s'agit là que d'une seule élection complémentaire.

Au cours de la dernière législature, le gouvernement a dépensé 288 millions de dollars dans la circonscription du premier ministre.

Après les élections et le discours du Trône, le gouvernement nous annonce qu'il faut absolument réduire le déficit. Certes, on a promis de bons projets avant et pendant la campagne électorale et on devrait les entreprendre, mais ce que je trouve inacceptables, ce sont l'hypocrisie et la malhonnêteté du gouvernement. Avant les élections, il promettait que l'argent coulerait à flots pour l'exécution de toutes sortes de projets de l'Atlantique au Pacifique. Aujourd'hui, juste après les élections, il se prépare à annuler ces projets-là et à sabrer dans nombre d'autres encore.

Nous reprochons aux conservateurs d'avoir eu recours à toutes sortes de tactiques déloyales pour berner les Canadiens avant et pendant la campagne électorale.

J'ai ici un article de John Ferguson, journaliste bien connu dans le domaine de l'économie. Voici la manchette de cet article publié le 4 février passé: «Les Tories changent leur fusil d'épaule: l'endettement est pire que prévu.» Dans son article, M. Ferguson rappelle avec raison les paroles du ministre des Finances à l'occasion de la présentation du budget en février l'an passé: «Notre défi, en 1984, consistait à rétablir la stabilité financière et à redonner une crédibilité à la gestion des finances publiques.» Le ministre des Finances a ajouté: «C'est exactement ce que nous avons fait.» Autrement dit, ils avaient